



جامعة المنصورة
كلية التربية



**Unité proposée basée sur la conscience
morphologique pour développer des compétences
de l'expression écrite en FLE chez les étudiants du
cycle secondaire**

par

Walaa Mahmoud Mohammed IBRAHIM

Sous la direction de

Dr. Rifqi Ibrahim SOLEIMAN
*Professeur des curricula et didactique
de la langue française
Faculté de Pédagogie
Université de Mansourah*

Dr. Wadha Mansour ALAHWAL
*Maitre de conférences des curricula
et didactique de la langue française
Faculté de Pédagogie
Université de Mansourah*

Journal of The Faculty of Education- Mansoura University

No. 122 – April . 2022

**Unité proposée basée sur la conscience morphologique pour
développer des compétences de l'expression écrite en FLE
chez les étudiants du cycle secondaire**

Walaa Mahmoud Mohammed IBRAHIM

1. Introduction

Au temps contemporain, l'enseignement d'une langue étrangère devient une préoccupation majeure des acteurs du système éducatif du fait que le monde est un petit village grâce aux moyens technologiques multiples qui relient le monde et par lesquelles la communication entre les différents peuples est devenu très simple. Pour cela, l'apprentissage des langues étrangères constitue une demande pour les jeunes et également pour les enfants au temps de la technologie des informations, de la communication et l'ouverture sur les différentes cultures.

Enseigner le français comme une langue étrangère signifie la nécessité de développer, chez l'étudiant, l'habileté à communiquer. Mais cet enseignement doit bien être élaboré afin d'avoir des étudiants pouvant communiquer dans cette langue. Cependant, nous rencontrons beaucoup d'étudiants qui ont une faiblesse à communiquer par écrit en français à tous niveaux. Cette faiblesse de communication en classe de français constituent un problème qui affecte tous les étudiants du cycle secondaire.

Ainsi, la compétence à communiquer de façon appropriée dans la langue française, comme 2^{ème} langue étrangère, exige la maîtrise complète de ses compétences, soit les compétences orales (écouter, parler) et/ou les compétences écrites (lire, écrire).

Pour se communiquer, la personne doit entendre pour reconnaître les souhaits de l'autre; parler pour exprimer ses idées et ses besoins; lire pour découvrir de nouvelles informations; écrire pour satisfaire ses imaginations. Cela signifie que la communication est basée sur l'apprentissage des quatre compétences langagières: écouter, parler, lire et écrire. Chacune de ces compétences influence sur l'autre.

L'expression écrite est l'une des quatre compétences langagières visées par tout l'enseignement du FLE. Dans ce cadre, le CECRL indique que les étudiants du cycle secondaire doivent être capables *d'écrire un texte simple et cohérent* sur des sujets familiers ou qui les intéressent personnellement, *faire le compte rendu d'expériences*, en décrivant leurs

sentiments et leurs réactions, *raconter une histoire et écrire de brefs essais simples* sur des sujets généraux.

L'expression écrite constitue une compétence très nécessaire dans la vie parce qu'elle est le moyen pratique d'exprimer nos idées, nos besoins et nos sentiments. Et aussi, grâce à l'expression écrite, l'enseignant peut déterminer les et les lacunes et les points faibles chez ses étudiants en vue d'y remédier. Pour cela, elle représente une base à un enseignement ayant pour but de développer les facultés des étudiants qui doivent avoir à s'exprimer librement, d'écrire leurs opinions et de répondre aux questions données par écrit.

Malgré l'importance vitale du développement des compétences de l'expression écrite, le système éducatif appliqué aux écoles secondaires en Egypte ne réalise pas de manière suffisante cet objectif où il y a toujours une forme faiblesse chez les étudiants par rapport à ces compétences, ce qui a incité la chercheuse à effectuer cette recherche qui a pour but de développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants du cycle secondaire en proposant une unité basé sur la conscience morphologique.

D'après Huot (2006: 8), la morphologie est l'étude de la forme des mots, dans leurs différents emplois et constructions, et de la part d'interprétation liée à cette forme même.

Au domaine du sens et de la forme du mot, la morphologie s'intéresse aux règles de formation des mots et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres à l'intérieur d'une phrase. Elle est présentée dans plus de 80 % des mots du français et présente la grande partie de la grammaire française.

Pour Gardes-Tamine (2011: 39), la morphologie se divise en deux branches distinctes: la morphologie dérivationnelle et la morphologie flexionnelle.

En ce qui concerne la première branche qui est la morphologie dérivationnelle, c'est la formation des mots et créer de nouveaux mots lexicales par ajouter d'un affixe à la base.

Apothéloz (2002: 164) montre que la morphologie flexionnelle étudie les mécanismes de flexion des mots c'est-à-dire l'ensemble des formes qu'un radical peut prendre selon des paramètres tels que la personne, le genre, le temps , ... etc.

Huot (2006: 29-30), ajoute que la morphologie flexionnelle contient la plupart des règles grammaticales, et concerne presque la totalité des verbes, des noms, adjectifs, ... etc.

La chercheuse note que la composition de la morphologie flexionnelle du français est particulièrement riche, elle comprend les accords en genre et en nombre, les suffixes reliés au temps. Lorsqu'il apprend l'écrit, l'étudiant doit saisir les règles qui régissent la formation des mots pour effectuer les accords grammaticaux.

Casalis et al. (2004: 5) indiquent que l'analyse des morphèmes représente un des moteurs du développement du bagage lexical de l'étudiant. La morphologie dérivationnelle entraîne l'apprentissage, la connaissance, la compréhension de nouveaux mots qui seront engrangés dans le stock lexical de l'étudiant et qu'il sera ensuite en mesure de réutiliser à l'écrit.

Selon Elbro et Arnbak, cité par Bazard-Jourdin et Coulon, (2015: 9), la conscience morphologique recouvre un grand domaine de connaissances, de capacités et morphologiques. À travers celles-ci, l'étudiant développe ses capacités à prendre conscience de la structure morphologique du mot et à manipuler les morphèmes.

La conscience morphologique conduit l'étudiant à savoir les morphèmes et à comprendre les règles de formation du mot. Beaucoup d'étudiants sont habiles à réfléchir et à manipuler les accords grammaticaux dans les mots, plus l'apprentissage de l'orthographe s'en trouve facilité. Cette conscience morphologique aide à l'apprentissage de la langue écrite chez les étudiants.

2. Sensibilisation à la problématique de la recherche

La problématique de la présente recherche se cristallise dans la faiblesse des compétences de l'expression écrite en FLE chez les étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire. Pour s'assurer de ce problème, la chercheuse a recours aux ressources suivantes:

- Les résultats des études antérieures qui ont confirmé la faiblesse concernant les compétences de l'expression écrite chez les étudiants du cycle secondaire. El-Ahwal (1991), Salem (1996), Kassas (2001), Tewfiq (2004), Nawar (2004), Waguih (2005), Mohammed (2005), Sadek (2005) et El-Chahat (2006).
- L'étude pilote que la chercheuse a effectuée afin de mesurer le niveau des étudiants du cycle secondaire par rapport aux compétences de l'expression écrite. La chercheuse a choisi par hasard un groupe composé de (15) étudiants parmi ceux de la 1^{ère} année du cycle secondaire. Ce groupe a subi un test visant l'évaluation de certaines compétences de l'expression écrite chez eux. Les résultats de ce test sont montrés dans le tableau suivant:

Tableau N° (1): Résultats de l'étude pilote concernant les compétences de l'expression écrite

Compétences mesurées	N° des étudiants	% des réponses correctes
1- Faire un dialogue par écrit.	15	49%
2- Produire des phrases écrites complètes.	15	51%
3- Produire un texte simple.	15	47%
4- Dériver un mot de la même famille	15	2%

Les chiffres du tableau précédent indiquent qu'il y a une faiblesse touchant les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la 1^{ère} année secondaire (voir annexe 1), c'est ce qui incite la chercheuse à élaborer une unité proposée basée sur la conscience morphologique pour développer des compétences de l'expression écrite chez ces élèves comme l'un des remèdes possibles.

3. Problématique de la recherche

la problématique de la recherche actuelle se résume dans «**la faiblesse des compétences de l'expression écrite en FLE chez les étudiants du cycle secondaire**». Pour faire face à ce problème de recherche, on doit répondre aux questions suivantes:

- Quelles sont les compétences de l'expression écrite nécessaires aux étudiantes de la 1^{ère} année du cycle secondaire?
- À quel point les étudiants de la 1^{ère} année secondaire ont-ils les compétences de l'expression écrite?
- Quelle est l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour le développement des compétences de l'expression écrite?
- Quel est l'effet de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite?

4. Objectifs de la recherche

La recherche actuelle vise à atteindre les objectifs suivants:

- Développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire.
- Mesurer l'effet de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite en FLE chez les étudiants de la première année du cycle secondaire.

5. Outils de la recherche

- Une grille des compétences de l'expression écrite en français nécessaires aux étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire (voir annexe 2).
- Un test des compétences de l'expression écrite auprès des étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire (voir annexe 3).
- Une unité proposée basée sur la conscience morphologique dans le but de développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire (voir annexe 4).

6. Délimites de la recherche

La recherche actuelle se limite à:

- Un échantillon des étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire.
- Certaines compétences de l'expression écrite en FLE.
- Une unité proposée basée sur la conscience morphologique dans le but de développer les compétences visées de l'expression écrite.

7. Hypothèses de la recherche

La présente recherche essaie de mettre en preuve les hypothèses suivantes:

- Il y a une différence statistiquement significatives au niveau de $P (\leq 0,05)$ entre la moyenne des note des étudiants du groupe expérimental et celles du groupe témoin à la post-application du test des compétences de l' expression écrite en faveur du groupe expérimental.
- Il y a une différence statistiquement significative au niveau de $P (\leq 0,05)$ entre les moyennes des notes des étudiants du groupe expérimental aux pré/ post-applications du test des compétences de l'expression écrite en faveur de la post-application du test.
- L'unité proposée basée sur la conscience morphologique a un effet positif sur le développement des compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire. .

8. Méthodologie de la recherche

La recherche actuelle utilise la méthode quasi-expérimentale afin de mesurer l'efficacité de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire.

9. Terminologies de la recherche

L'expression écrite:

Cuq et Gruca (2003: 147) définissent l'expression écrite en indiquant que" *c'est de produire une communication au moyen d'un texte et c'est aussi*

écrire un texte dans une langue écrite. Elle exige réaliser une série de procédures de solution de problèmes, c'est pour quoi, elle est une tâche difficile".

La conscience morphologique:

Carlisle (1995: 194) définit la conscience morphologique comme *"la connaissance consciente qu'ont les étudiants sur la structure morphémique des mots et leur habilité à réfléchir et à manipuler cette structure. La conscience morphologique suppose donc la capacité à repérer les différents morphèmes dans un mot, à en comprendre la signification et à repérer les différentes formes qu'un morphème peut avoir"*.

10. Cadre théorique de la recherche

Dans cette partie, la chercheuse aborde les deux variables de la recherche qui sont: la conscience morphologique et les compétences de l'expression écrite.

10.1. La conscience morphologique:

De sa part, Legendre (2005) voit que la conscience morphologique est une capacité à prêter attention (à), à réfléchir (sur), à analyser et à comprendre la structure interne du mot d'une langue au niveau du morphème. Pour la conscience morphologique, elle est définie également comme l'étendue des connaissances et des aptitudes qui permet à l'étudiant de réussir dans l'exercice d'une activité intellectuelle serait l'ensemble des aptitudes et des connaissances morphologiques aidant l'apprenant à l'analyser pour en dégager ses éléments constitutifs, soit les morphèmes. et à considérer le mot comme un tout divisible .

Pour Carlisle (1995: 194), la conscience morphologique est *"la connaissance consciente qu'ont les étudiants sur la structure morphémique des mots et leur habilité à réfléchir et à manipuler cette structure. La conscience morphologique suppose donc la capacité à repérer les différents morphèmes dans un mot, à en comprendre la signification et à repérer les différentes formes qu'un morphème peut avoir"*.

Dans la perspective éducative, Fejzo (2011) présente ce terme qui contient , les habiletés de manipulation, les connaissances et la capacité à réfléchir sur les plus petites unités de sens que sont les morphèmes, souvent sont nommées sous des appellations plus spécifiques comme les racines, les préfixes et les suffixes. Par exemple, un étudiant qui a développé sa conscience morphologique est capable de reconnaître dans le mot innombrables le préfixe in-, la racine nombr-, le suffixe dérivationnel -able, et le suffixe flexionnel -s. De plus, il est à même de manipuler la

structure des mots, si on le lui demande, pour en former d'autres, par exemple, dénombrer, dénombrable, dénombrement, ... etc.

La conscience morphologique a aussi la connaissance des règles d'ajouter des morphèmes, par exemple savoir que le suffixe -able s'ajoute à une racine verbale comme parler (parable), mais pas à une racine nominale comme couleur (couleurable) ni à une racine adjectivale comme bleu (bleuable). Savoir ces règles résulte d'un processus de réflexion sur les mots et leur formation.

10.2. Modélisation et activités de la connaissance morphologique

La typologie de Tyger et Nagy (1989) (citée par Marec-Breton, 2010) est la seule disponible à ce jour. Dans cette modélisation, ils distinguent:

- **La connaissance de la relation**, c'est la capacité du sujet à reconnaître la racine commune à plusieurs mots par exemple : la base commune aux noms chaton - chat - chatière.
- **La connaissance syntaxique**, c'est connaître du sujet concernant le rôle syntaxique du suffixe dérivationnel par exemple : chaton est un nom masculin car il a le suffixe -on.
- **La connaissance distributionnelle**, c'est connaître le sujet concernant les règles de construction morphologique des mots (le suffixe peut s'associer à un nom et non à un verbe ou un adjectif).

Cette typologie aide à organiser les connaissances sur la morphologie dérivationnelle, toutefois, ces connaissances ne sont pas toutes mobilisables

consciemment par l'étudiant.

De plus, les connaissances morphologiques ne s'acquièrent pas simultanément mais progressivement au cours de la scolarité du sujet.

Dans ce cadre, il y a des activités utilisées pour la conscience morphologique comme le suivant:

10.2.1. Le jugement de relation

Les activités qui font parties de cette catégorie exigent la conscience morphologique, comme l'opération de porter à connaître la relation morphologique existant entre les mots.

Le jugement de relation exige de vérifier si deux éléments contiennent un même morphème donc, il faut décomposer certains mots présents.

Par exemple, les étudiants lisent des phrases et doivent déterminer si les deux mots soulignés dans chaque phrase font partie de la même famille.

Phrase 1. La fille joue au ballon.

Phrase 2. La fillette aime la pizza.

Fille et fillette sont de la même famille de mots.

10.2.2. La dérivation

Les activités de cette catégorie exigent de dériver un mot à partir de la base présentée. Comme la dérivation exige d'assembler une base avec un préfixe ou un suffixe. Les étudiants doivent recourir à leur connaissance du sens des affixes. Un homme qui danse est un ? Danseur

Par exemple, les étudiants pigent à tour de rôle une base et un préfixe plus déterminent s'ils peuvent faire un mot de même famille.

10.2.3. Le jugement de plausibilité

Dans ce type d'activité, les étudiants doivent appliquer les règles morphologiques de formation des mots à des pseudo-mots.

Par exemple, on présente des paires de pseudo-mots et les étudiants doivent déterminer lequel de ces mots est probable c'est – à dire, qui il est formé d'une base et d'un affixe réels.

Redanser et redefault

On utilise le préfixe *re* devant un verbe donc redanser serait plausible.

10.2.4. La décomposition

Les activités de cette catégorie demandent de trouver un autre mot plus petit à l'intérieur du mot présente. Il s'agit donc de reconnaître la base de mots morphologiquement complexes.

10.2.5. Le sens des affixes

Les activités de cette catégorie demandent d'accéder au sens des affixes.

Par exemple, on peut demander aux étudiants de définir le sens des affixes qui leur sont présentes de regrouper des affixes dans des catégories sémantiques ou de définir des pseudo-mots.

Par exemple, une mitainerie est l'endroit où l'on fabrique des mitaines.

10.2.6. Le jugement d'intrus

Les activités de cette catégorie demandent de faire la distinction entre des mots morphologiquement simples et des mots morphologiquement complexes. Il faut déceler, parmi trois éléments lequel n'est pas affixe.

Par exemple, oiseau/ éléphanteau/ lionceau.

Ici. Oiseau est l'intrus parce qu' il n'a pas d'affixe, oiseau n'est pas un petit.

10.2.7. La connaissance grammaticale

Cette connaissance demande les unités des différentes catégories; en français, généralement des marques de genre (masculin, féminin) et de nombre (singulier, pluriel) pour les verbes, la flexion (conjugaisons)

détermine le nombre (singulier, pluriel), le mode (indicatif, subjonctif), le temps (présent, impératif, ... etc.).

les activités écrites aident à travailler sur le sens et la forme des affixes par l'approche de résolution de problème . notre programme contient une deuxième partie qui aide les étudiants de découvrir comment exploiter les connaissances et les habilités morphologiques lors de la compréhension et l'expression écrite.

10.3. Objectifs de la conscience morphologique:

Berthiaume et al. (2017) clarifient que la conscience morphologique vise à:

- Sensibiliser au fait que certains mots font partie de la même famille morphologique.
- Permettre de décomposer les mots en unités pour mieux comprendre leur sens.
- Donner l'occasion de jouer avec les règles de formation des mots et approfondir ainsi leur connaissance du système linguistique de la langue française.
- Amener à découvrir le sens des préfixes et des suffixes.

Passons à la deuxième partie de ce cadre théorique dans laquelle la chercheuse aborde la variable du problème de la recherche qui est "la faiblesse des compétences de l'expression écrite chez les étudiants du cycle secondaire".

En fait, le développement des compétences écrites est un des objectifs essentiels de l'enseignement de français comme une langue étrangère (FLE) chez les étudiants où la capacité de s'exprimer dans cette langue constitue l'une des principales démarches dans l'apprentissage de toute langue..

10.4. Définition de l'expression écrite

Pour Robert (2008), l'expression est généralement une opération qui consiste à produire un message soit oral soit écrit, en utilisant les signes sonores ou graphiques d'une langue. On bien dit elle est la manière de s'exprimer par le langage parlé ou écrit.

D'après Simbagoye (2000: 40), l'expression écrite se considère comme un processus interactif de production de textes mettant en jeu la situation d'écriture, la mémoire à long terme et les processus d'écriture.

Le François (1997: 38) aborde en détail l'expression écrite selon quatre perspectives: d'abord comme **une activité cognitive** qui implique l'utilisation par le scripteur de plusieurs types de connaissances servant à construire et à exprimer des significations; puis comme **une forme particulière de langage** influencée par les connaissances langagières du

scripteur et par ses buts; ensuite comme **un processus de communication** dans lequel le scripteur doit adapter son message à son auditoire présumé; enfin comme **une activité contextualisée et orientée par des buts** sous l'influence de la situation présente et des objectifs à remplir.

De ce qui précède, la chercheuse peut définir l'expression écrite comme une opération mentale dans laquelle l'étudiant effectue une série de processus mentaux par lesquels il peut s'exprimer, traduire ses idées en textes écrits, répondre aux questions, et aux situations écrites d'une façon correcte.

10.5. Importance de l'expression écrite

Yassin (2001:35) cite que l'expression écrite est une activité sociale très importante, car l'être humain a envie de communiquer avec les autres. Cette communication ne peut pas être réalisée sans la langue. L'expression écrite se représente dans le besoin de la société de rédiger toutes ses sciences, de noter ses connaissances dans les divers métiers et de protéger son héritage culturel.

L'expression écrite est le point de départ et de fin dans le processus d'enseignement/apprentissage parce qu'elle est l'un des outils d'apprentissage où l'étudiant peut clarifier ce qu'il a appris et savoir le degré de sa compréhension à travers l'écriture.

L'expression écrite a une importance culturelle dans la vie de nations du fait qu'elles ne peuvent pas garder leurs cultures et leurs civilisations sans l'écriture. Pour cela, on a besoin d'une langue écrite afin d'enregistrer et de garder l'héritage humain.

Abdel-Ghany (2003: 53) clarifie que l'expression écrite a une valeur pédagogique où elle permet aux étudiants de choisir des termes justes, de sélectionner les structures convenables, de logiquement mettre en ordre les idées, de les bien formuler, de coordonner le style et d'améliorer l'énonciation.

En bref, on peut présenter l'importance de l'expression écrite dans les points suivants:

Pour l'enseignant:

- Aider l'enseignant à découvrir les talents littéraires de ses étudiants par leurs expressions en écrit.
- L'enseignant peut reconnaître le niveau de ses étudiants et déterminer leurs lacunes et leurs points faibles pour y remédier.

Pour l'étudiant:

- Permettre à l'élève d'exprimer les idées, les sentiments, ses préoccupations.

-
-
- Pouvoir réaliser la fonction sociale de la langue par écrire comme:(envoyer des lettres amicales, les cartes postales; chater sur internet).

En fin, l'expression écrite constitue un moyen pour communiquer et d'exprimer pour l'homme. Elle lui permet de s'exprimer, c'est une manière de la pensée, on peut se trouver seul avec ce que l'on veut dire à quelqu'un d'autre.

10.6. Compétences de l'expression écrite

Ibrahim (1995: 25) indique que les compétences de l'expression écrite sont divisées comme le suivant:

10.6.1. Compétences de la forme:

- Faire le plan d'ensemble.
- Suivre le système de paragraphes.
- Marquer la hiérarchie des idées en recourant à la numération.
- Mettre en évidence les titres, les sous titres, les phrases importantes et les termes significatifs.
- Faire des marges.
- Linéariser correctement les lettres alphabétiques.
- Veiller à la beauté de l'orthographe.
- Utiliser les signes de ponctuation

10.6.2. Compétences du fond: Ces compétences se divisent en cinq catégories comme le suivant:

10.6.2.1. Compétences du mot:

- Trouver les mots justes et adéquats au sens;
- Eviter les mots vides, les verbes, les expressions passe-partout;
- Eviter les argots.
- Employer correctement les temps des verbes

10.6.2.2. Compétences de la phrase:

- Développer une idée par phrase expressive;
- Relier les phrases par les articulations;
- Faire des phrases courtes;
- Mettre en ordre les parties de la phrase

10.6.2.3. Compétences du paragraphe:

- Suivre le système de paragraphes en retrait (alinéas);
- Développer une idée par paragraphe;
- Relier les paragraphes par les transitions;
- Faire des paragraphes courts;

-
- Faire des paragraphes solidement structurés.
 - Rédiger l'introduction.
 - Rédiger la conclusion.
 - Faire un résumé.

10.6.2.4. Compétences du style:

- Adapter le niveau de la langue à la situation de la communication;
- Classifier les idées et les informations;
- Varier les modes de l'expression;
- Eviter les répétitions;
- Varier les structures.

10.6.2.5. Compétences des idées:

- Clarté des idées;
- Cohérence des idées;
- Variété des idées;
- Mise en ordre des idées;

10.7. Causes de la faiblesse de l'expression écrite

Plusieurs études antérieures ont affirmé que beaucoup d'étudiants sont faibles par rapport aux compétences de l'expression écrite, pour les causes suivantes:

- Manque de vocabulaires. Pour cela, les étudiants ne peuvent pas utiliser la langue française comme un outil de communication entre eux.
- Incapacité à utiliser correctement les règles grammaticales et les règles d'orthographe. Pour cette raison, ils évitent de participer aux activités de l'expression écrite.
- Incapacité à choisir les mots appropriés au sujet.
- Incapacité à employer les affixes de mots et la connaissance la relation existant entre les mots.
- Incapacité à organiser et à relier les idées en utilisant les connecteurs logiques.

10.8. La conscience morphologique et l'expression écrite

La conscience morphologique a une contribution importante à l'amélioration de l'expression écrite. La prise en compte de l'information morphologique aurait un effet facilitateur pour la transcription orthographique en langue française.

Selon Pacton (2003: 27-57) les capacités morphologiques permettent aux étudiants de/ d':

-
- Choisir entre plusieurs transcriptions existant pour un son donné. Par exemple: le son /o/ est transcrit eau et non **ot** ou **au** lorsqu'il correspond à un suffixe diminutif.
 - Ecrire un mot dont la préservation de régularités au niveau des morphèmes induit une non adéquation des règles de conversion graphème-phonème. Par exemple: le mot "choral" devrait se lire /ch/oral et non /k/oral en raison des règles phonologiques mais il vient du mot chœur provenant lui-même du grec chorus se prononçant /k/orus, de signifier à l'écrit des aspects n'ayant pas de contrepartie phonologique. Par exemple: des consonnes muettes finales: "respect" s'écrit avec "ct" car nous avons le mot "respecter" qui est morphologiquement relié. De même avec des consonnes muettes médianes: "deshonneur" s'écrit avec un "h" car il est morphologiquement relié au mot « honneur ».

Donc, la conscience morphologique est une composante importante qui peut contribuer à développer les compétences de l'expression écrite.

10.9. Rôle de la conscience morphologique dans l'apprentissage des compétences écrites

Casalis (2004: 85-112) montre que l'analyse morphologique du mot augmente le bagage lexical de l'étudiant et constitue un des moteurs du développement du stock lexical chez lui. Et plus, la morphologie dérivationnelle permet à l'étudiant d'apprendre, d'analyser, et de comprendre beaucoup de nouveaux mots. Et aussi la morphologie flexionnelle développe les aspects grammaticaux ciblant aux mots (noms, adjectifs, verbes et adverbes). Cette connaissance aide les étudiants à construire des phrases complètes et correctes. De plus, la conscience morphologique est source de créations lexicales à l'infini puisqu'il est possible d'inventer de nouveaux mots en utilisant les unités morphémiques.

La conscience morphologique constitue également une habileté langagière précise, mais complémentaires, qui joue un grand rôle dans le développement des compétences écrites avec ses deux pôles (compréhension et expression). Elle contribue à la mise en place des mécanismes nécessaires pour la compréhension écrite et l'expression écrite. Dans un premier temps, l'étudiant en tout début d'apprentissage comprend ce qui est à la base de tout système d'écriture alphabétique, soit le principe alphabétique. Celui-ci réfère au fait que chaque phonème de la langue a un graphème composé d'une ou plusieurs lettres qui lui correspond à l'écrit. L'étudiant devient ainsi en mesure d'associer et de convertir les graphèmes vus dans un mot écrit

La conscience morphologique joue également un rôle important dans l'acquisition des vocabulaires dont l'étudiant a besoin pour comprendre un contexte écrit ou exprimer à un sujet donné.

Selon Colé et al. (2004: 701), la conscience morphologique est une partie des capacités métalinguistiques, c'est-à-dire les capacités qui permettent de réfléchir sur la langue et de porter un regard méta sur les mots, leur sens, leur fonctionnement dans la langue: *"la conscience morphologique, qui fait également partie de la conscience linguistique, permet à l'étudiant d'attribuer un sens ou une signification à l'information linguistique qui circule autour de lui"*.

En fin, la conscience morphologique conduit les étudiants à comprendre les règles de formation des mots, de réfléchir et manipuler les accords grammaticaux dans les mots à l'écrit.

11. Démarches de la recherche

Pour répondre aux questions de la recherche actuelle, citées auparavant, la chercheuse poursuit les étapes suivantes:

- Passer en revue les écrits théoriques et les études antérieures touchant les compétences de l'expression écrite et également la conscience morphologique.
- Élaborer une grille de compétences de l'expression écrite en FLE nécessaires aux étudiants de la 1^{ère} année secondaire à partir des études antérieures, des écrits théoriques et des opinions d'experts du domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE.
- Élaborer un test des compétences de l'expression écrite en FLE pour évaluer le niveau des étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire.
- Élaborer une unité proposée basée sur la conscience morphologique en vue de développer certaines compétences de l'expression écrite en FLE chez les étudiants de la 1^{ère} année du cycle secondaire.
- Présenter l'outil et le matériel de la recherche à un jury composé d'experts et de spécialistes au domaine l'enseignement/apprentissage du FLE en Egypt.
- Modifier l'outil et le matériel de la recherche selon les points du vue des membres du jury.
- Choisir l'échantillon de la recherche et le diviser en deux groupes: témoin et expérimental.
- Appliquer le pré-test des compétences de l'expression écrite en FLE auprès les deux groupes de la recherche: témoin et expérimental.
- Enseigner l'unité proposée au groupe expérimental de la recherche.
- Appliquer le post-test des compétences de l'expression écrite en FLE auprès les deux groupes de la recherche: témoin et expérimental.
- Analyser statistiquement les résultats de la recherche et les interpréter.

- Présenter les recommandations et les suggestions de la recherche.

12. Résultats de la recherche

La chercheuse vérifie dans les lignes suivantes, les trois hypothèses de la recherche:

12.1. Vérification de la première hypothèse

La première hypothèse de cette recherche suppose qu'«Il y a une différence statistiquement significative au niveau de $P (\leq 0,05)$ entre la moyenne des notes des étudiants du groupe témoin et celle du groupe expérimental à la post-application du test des compétences de l'expression écrite, en faveur du groupe expérimental ».

Pour ce faire, la chercheuse a utilisé les tests "T" pour les groupes indépendants. Pour cela, elle a calculé: la moyenne, l'écart type des notes des étudiants (échantillon de la recherche) au post-test des compétences de l'expression écrite. Ainsi, elle a calculé la valeur de "T" correspondant à la différence des deux moyennes et elle a déterminé le niveau de la signification correspondant la valeur de test "T". Le tableau suivant présente ces résultats:

Tableau N° (2)

Test "T" de la signification des différences entre les moyennes de notes des étudiants des deux groupes: témoin et expérimental au post-test des compétences de l'expression écrite

Com.	Groupes	N	M	E.T	D.L.	T	S
1	Témoin	30	2.80	0.66	58	13.19	0.01
	Expérimental	30	4.73	0.44			
2	Témoin	30	2.06	0.52	58	18.89	0.01
	Expérimental	30	4.56	0.50			
3	Témoin	30	1.90	0.75	58	14.63	0.01
	Expérimental	30	4.53	0.62			
4	Témoin	30	1.70	0.53	58	22.61	0.01
	Expérimental	30	4.66	0.47			
5	Témoin	30	1.26	0.58	58	24.20	0.01
	Expérimental	30	4.63	0.49			
6	Témoin	30	2.00	0.64	58	17.50	0.01
	Expérimental	30	4.60	0.49			
Total	Témoin	30	11.73	1.22	58	49.82	0.01
	Expérimental	30	27.73	1.25			

Légende:

N.: Nombre d'étudiants(es)

D.L.: Degré de liberté

M.: Moyenne des Notes

T. : Valeur de "T"

E.T.: Ecart type

S.: Signification

Les chiffres du tableau no. (2) indiquent qu'il y a une différence statistiquement significative au niveau de $P (\leq 0.01)$ entre la moyenne de

notes des étudiants de deux groupes: témoin et expérimental au post-test par rapport aux compétences de l'expression écrite en faveur du groupe expérimental.

Ils ont également montré que la dispersion de notes des étudiants du groupe expérimental au post-test en ce qui concerne les compétences de l'expression écrite indique que leur niveau est plus élevé après l'étude de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique. Donc, cette première hypothèse s'est affirmée et confirmée.

12.2. Vérification de la deuxième hypothèse

La deuxième hypothèse suppose qu'« **Il y a une différence statistiquement significative au niveau de $P (\leq 0,05)$ entre la moyenne des notes des étudiants du groupe expérimental aux pré/post-applications du test des compétences de l'expression écrites, en faveur de la post application du test** ».

Afin de vérifier cette hypothèse, la chercheuse a également utilisé le test "T" pour les groupes indépendants. Ainsi, elle a calculé: la moyenne, l'écart type des notes des élèves du groupe expérimental aux pré/post application du test des compétences de l'expression écrite. Ainsi, nous avons calculé la valeur de "T" correspondant à la différence de deux moyennes et nous avons déterminé le niveau de la signification correspondant à la valeur de test "T". Le tableau no. (3) montre ces résultats:

**Tableau N° (3)
Test "T" correspondant à la différence de deux moyennes
des notes des étudiants du groupe expérimental aux pré/post
application du test des compétences de l'expression écrite**

Com.	Test	N°	M.	E.T	D.L.	T.	S.
1	Pré	30	2.36	0.55	29	18.04	0.01
	Post	30	4.73	0.44			
2	Pré	30	2.16	0.37	29	23.33	0.01
	Post	30	4.56	0.50			
3	Pré	30	2.00	0.64	29	16.12	0.01
	Post	30	4.53	0.62			
4	Pré	30	1.83	0.46	29	22.20	0.01
	Post	30	4.66	0.47			
5	Pré	30	1.43	0.50	29	28.72	0.01
	Post	30	4.63	0.49			
6	Pré	30	1.96	0.76	29	16.20	0.01
	Post	30	4.60	0.49			
Total	Pré	30	11.76	1.25	29	41.47	0.01
	Post	30	27.73	1.25			

Légende:

N.: Nombre d'étudiants(es)

D.L.: Degré de liberté

M.: Moyenne des Notes

T. : Valeur de "T"

E.T.: Ecart type

S.: Signification

le tableau N° (3) montre qu'il y a une différence statistiquement significative au niveau de $P (\leq 0.01)$ entre la moyenne de notes des étudiants du groupe expérimental aux pré/post-application du test des compétences de l'expression écrite en faveur de la post application du test.

De ce qui précède, on peut déduire que la deuxième hypothèse est confirmée et on peut dire que l'enseignement de notre unité proposée a un effet efficace sur le développement des compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la première année du cycle secondaire.

12.3. Calcul de l'effet de l'unité proposée basé sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite

Après avoir vérifié les deux premières hypothèses de la recherche, la chercheuse présente la manière du calcul de l'efficacité de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la première année du cycle secondaire. Pour ce faire, elle a calculé la valeur de (T), la valeur carrée d'Eta (η^2) et la taille de l'effet de l'emploi de l'unité proposée pour développer des compétences de l'expression écrite. Le tableau N° (4) montre ces résultats:

Tableau N° (4)**Taille de l'effet de l'emploi de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour le développement des compétences de l'expression écrite**

No	Compétences	Valeur de T	η^2	T.E
1	Mettre les phrases au féminin	13.19	0.75	élevé
2	Mettre les phrases au pluriel	18.89	0.86	élevé
3	Poser des questions	14.63	0.79	élevé
4	Produire des mots dérivés d'un mot.	22.61	0.90	élevé
5	Appliquer certains aspects morphologiques	24.20	0.91	élevé
6	Produire des phrases complètes.	17.50	0.84	élevé
Total		49.82	0.97	élevé

Légende:

η^2 : Carré d'Eta.

T.E: Taille d'effet

Le tableau no. (4) indique que les valeurs de (η^2) sont entre (0,75) et (0,91) pour chacune des six compétences de l'expression écrites, tandis que la valeur de (η^2) pour le total des compétences de l'expression écrite est (0,97). Tous ces chiffres signifient que la taille de l'effet de l'emploi de l'unité proposée est élevée.

Ainsi, les résultats de la recherche ont mis l'accent sur l'efficacité de l'unité proposée basée sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la première année du cycle secondaire.

Après avoir présenté l'analyse statistique des données et la vérification des hypothèses de la recherche, la chercheuse présente dans les lignes suivantes, une interprétation des résultats de la recherche, et elle suggère un certain nombre de recommandations, ainsi que des pistes pour les recherches futures.

13. Interprétation des résultats de la recherche

À la lueur des résultats de cette recherche, la chercheuse montre qu'il y a un développement observable au niveau des étudiants du groupe expérimental en ce qui concerne les compétences de l'expression écrite visées alors qu'aucun progrès au niveau des étudiants du groupe témoin.

Cette observation pourrait m'amener à constater que l'unité proposée est efficace sur le développement des compétences de l'expression écrites visées chez les étudiants du cycle secondaire.

Ce résultat peut être interprété dans le sens que la conscience morphologique a beaucoup d'avantages du fait qu'elle se caractérise par les traits suivants:

- Elle permet à l'étudiant de reconnaître les différents graphèmes possibles pour un son donné. À titre d'exemple: la syllabe [ète] est écrit -ette à la fin d'un mot lorsqu'il s'agit d'un suffixe diminutif. En connaissant cette règle, l'étudiant peut savoir que le [ète] lorsqu'il signifie « petit » s'écrit -ette et non -ète, -aite, ou encore -ête.
- Elle permet à reconnaître des lettres qui ne se prononcent pas. C'est le cas des lettres muettes finales qui composent les mots « grand » ou « vent » et qui trouvent leur justification dans des mots de la même famille morphologique où ces lettres sont prononcées (ex. grandeur, venteux).

-
-
- Elle aide à écrire des mots complexes où la correspondance phonèmes- graphèmes n'est pas respectée, par exemple le mot « femme » ou encore « parfum ». Le son [a] transcrit par la lettre « e » du mot femme peut trouver sa signification dans le féminin, le son [ɛ̃] transcrit par les lettres « um » du mot parfum peuvent s'expliquer par le mot parfumer.
 - La morphologie dérivationnelle aide à l'apprentissage de l'orthographe lexicale grâce au lien que l'étudiant peut faire entre des mots d'une même famille.
 - La conscience flexionnelle permet de mettre du sens à l'orthographe grammaticale.
 - Elle permet de décomposer les mots en unités pour mieux comprendre leur sens.
 - Elle donne l'occasion de jouer avec les règles de formation des mots et approfondir ainsi leur connaissance du système linguistique de la langue française.
 - Elle amène à découvrir le sens des préfixes et des suffixes.
 - Elle contribue au développement du vocabulaire et des habilités liées à la lecture et l'écriture.
 - Elle facilite l'accès au sens des mots inconnus et permet de mieux comprendre les textes lus, même lorsqu'il y a des difficultés de lecture.

De ce qui précède, on assure qu'il ya un effet positif de l'unité proposée basé sur la conscience morphologique pour développer les compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la première année du cycle secondaire, ce qui révèle que l'enseignement basé sur la conscience morphologique a donné ses objectifs attendus.

14. Recommandations de la recherche

D'après les résultats de cette recherche, la chercheuse recommande de /d':

- Donner la priorité aux compétences de l'expression écrite.
- Motiver les élèves à participer au processus de l'apprentissage et non seulement un récepteur.
- Créer le climat adéquat pour réaliser un apprentissage stratégique et créatif.
- Employer des nouvelles approches pour acquérir les compétences écrites . On doit examiner ces approches pour voir si elles sont adéquates aux élèves.

-
-
- Encourager les élèves à communiquer en français comme langue étrangère en classe par des situations de la vie courante et améliorer leurs capacités à s'exprimer dans des phrases simples
 - Varier des approches qui peuvent aider les élèves à comprendre une langue étrangère, à réagir, s'exprimer et à communiquer.
 - S'intéresser aux approches efficaces qui facilitent l'acquisition du français comme une langue étrangère et répondent aux besoins de différents niveaux d'élèves.
 - Revoir les activités du manuel scolaire car ces activités ne suffisent pas à développer les compétences de l'expression écrite chez les élèves de la première année secondaire. Il faut les renforcer par d'autres activités plus motivantes.
 - Développer les compétences langagières sous toutes ses formes écrites et orales de façon globale.
 - Elaborer des programmes basés sur la conscience morphologique visant à développer les compétences écrites et orales chez les élèves dans tous les cycles.

15. Suggestions de la recherche

La chercheuse est consciente que cette recherche ne contribue que très modestement à esquisser quelques solutions aux problèmes de l'écrit. Elle est considérée comme une flamme qui peut attirer l'attention des autres chercheurs pour connaître les difficultés dans l'enseignement de la langue française et surtout au cycle secondaire dans les trois pôles de l'enseignement: l'enseignant, l'apprenant et les méthodologies.

Selon les résultats de la recherche actuelle, la chercheuse suggère de / d':

- Employer la conscience morphologique pour le développement de toutes les compétences de la langue française chez les élèves de tous les cycles d'apprentissage.
- connaître le lien entre le développement des compétences de la compréhension et de l'expression écrites et les autres compétences langagières.
- Utiliser des approches proposées afin de développer les autres compétences langagières.
- Elaborer un programme basé sur la conscience morphologique afin d'améliorer les compétences langagières et professionnelles chez les enseignants en service.

16. Conclusion

En jetant un coup d'œil sur les différentes études, la chercheuse note qu'elles s'intéressent à développer les compétences de l'expression écrite, parce que apprendre à communiquer par écrit c'est l'objectif majeur de l'apprentissage des langues étrangères. Donc, on arrive à savoir que:

- Cette recherche affirme que les compétences de l'expression écrite représentent un problème dans le cycle secondaire et c'est nécessaire d'évaluer l'écrit, de temps en temps et de manière systématique et ses compétences chez les étudiants.
- Cette recherche s'intéresse à développer les compétences de l'expression écrite en utilisant la conscience morphologique afin de développer les compétences de l'expression écrite.

Les résultats de cette recherche affirment que l'emploi de la conscience morphologique a une grande influence sur le développement de leurs compétences touchant l'expression écrite.

Pour conclure, la chercheuse souhaite que ce travail balisera le chemin à d'autres recherches plus poussées, dans le domaine d'améliorer l'enseignement/apprentissage de la langue française comme une langue étrangère

Bibliographie

A. Références en français:

- Abdel-Ghany, Gh. (2003). L'efficacité d'une stratégie proposée établie sur le style de l'exercice guidé et la résolution des problèmes dans le développement de quelques compétences de l'expression écrite libre chez les étudiants de 4^{ème} année de section de français à la faculté de pédagogie de Tanta, Thèse de Magistère. Faculté de pédagogie- Université de Tanta.
- Apothéloz, D. (2002). La construction du lexique français. Paris: Ophrys.
- Berthiaume, R. (2017). La morphologie pour mieux lire et écrire, 55 activités pour découvrir les règles de formation des mots. Quebec: Chanière Education.
- Bazard-Jourdain, D. et Coulon, A. (2015). Morphologie dérivationnelle et orthographe: effet d'une entraînement systémique en classes de CE2 et CM1. Mémoire de maîtrise. Université de Paris.
- Casalis, S, Mathiot, E., Becavin, A-S. et Cole, P. (2004). Conscience morphologique chez des apprentis lecteurs tout-venant et en difficulté. Tire de : ureca.recherche.univ-lille3.fr/uploads/File/casalis/silexicales.PDF

-
- Casalis, S. (2004). Traitements phonologiques et autres facteurs cognitifs associés chez deux groupes contrastés de dyslexiques. Dans: Valdois, S, Colé, P. et David, D. (Eds). Les dyslexies développementales (85-112), Solal.
- Colé, P, Casalis, S. et Leuwers, S. (2005). Les stratégies compensatoires chez le lecteur dyslexique: l'hypothèse morphologique. *Rééducation orthophonique*, 222, 165-186.
- Cuq, J et Gruca, I. (2003). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- El Ahwal, W. (1991). Développement de certaines capacités d'expression écrite en langue française chez les étudiants des facultés de pédagogie. Thèse de Doctorat. Faculté de pédagogie de Damiette. Université de Mansourah.
- El-Chahat, G. (2006). Évaluation des stratégies de lecture en français auprès des élèves de première année préparatoire, *Revue de la faculté de pédagogie, Université de Mansourah*, 1(60), 1-53.
- Fejzo, A. (2011). Les effets d'un programme de développement de la conscience morphologique sur l'identification et la production des mots écrits chez des élèves arabophones de 2e cycle du primaire scolarisés en français. These de Doctorat, Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Gardes-Tamine, J. (2011). La grammaire: phonologie, morphologie, lexicologie. 3e édition. Paris: Armand Colin.
- Huot, H. (2006). La morphologie, Forme et sens des mots du français, Paris: Armand Colin.
- Ibrahim, H. (1995). Programme proposé en vue de développer les compétences de la performance écrite en français, deuxième langue étrangère chez les élèves du cycle secondaire. Thèse de maîtrise. non publiée. Faculté de pédagogie. Université de Zagazig.
- Kassas, B. (2001). Programme proposé en vue de développer les stratégies d'apprentissage à écrire en français langue étrangère chez les futurs enseignants en Egypte. Thèse de Doctorat. Faculté de pédagogie. Université d'Ain –Chams.
- Le François, P. (1997): Développement d'un environnement pédagogique d'aide à l'écriture coopérative dans un contexte interdisciplinaire et hypermédia. mémoire de master. Faculté d'éducation. Université de Sherbrooke..
- Mahieddine, A. (2010). L'étayage de soutien à la production écrite dans une tâche de rédaction collaborative. *Synergies Algérie*, 9, 145-158. Tiré

-
- de: <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie9/mahiedine.pdf>
- Mohammed, N. (2005). Efficacité de l'approche constructiviste sur le développement de quelques compétences de l'expression écrite fonctionnelle chez les étudiants-Maîtres du département de français. Thèse de Magistère. Faculté de Jeunes-Filles. Université d'Ain – Chams.
- Marec-Brton, N. (2010). La conscience morphologique : une variable importante dans l'apprentissage de la lecture. *ANAE*, 107/108, 125-132.
- Nawar, H. (2004). L'efficacité de l'apprentissage coopératif et de l'enseignement individualisé sur le développement de l'aspect grammatical en expression écrite chez les étudiants des facultés de pédagogie. Thèse de Doctorat. Faculté de pédagogie. Université de Zagazig.
- Pacton, S. (2003). Morphologie et acquisition de l'orthographe: état des recherches actuelles. *Rééducation orthophonique*, 213, 27-57.
- Pacton, S. (2005). Utiliser les informations morphologiques à l'écrit: pourquoi, qui, quand, comment. *Rééducation orthophonique*, 223, 155–175.
- Robert, J.-P. (2008). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Coll. « L'essentiel français ». Paris: ORHRYS.
- Salem, A. (1996). L'effet de l'emploi de la grammaire fonctionnelle sur le développement des compétences communicatives chez les étudiants de la section de français aux facultés de pédagogie. Thèse de Doctorat. Faculté de Pédagogie. Université Zagazig.
- Sadek, W. (2005). Utilisation du portfolio pour développer les compétences de l'écriture chez les étudiants du département du français des facultés de pédagogie. Thèse de Magistère. Faculté de pédagogie de Damiette. Université de Mansourah.
- Sadek, N. (2016). Effet des activités langagières reliées aux portfolios électroniques sur le développement des compétences de l'expression écrite en français chez les étudiants du cycle secondaire. Thèse de Magistère, Faculté de pédagogie. Université de Mansourah.
- Simbagoye, A. (2000). Enseignement du français écrit par la cohérence et la cohésion textuelles à l'université du Burundi, Thèse de doctorat. Faculté des Etudes Supérieures. Université de Montréal.
- Tewfiq, A. (2004). L'effet d'utiliser l'approche systémique dans l'enseignement de la lecture sur le développement des compétences
-

de la communication écrite chez les étudiants de première année de section de français à la faculté de pédagogie de Sohag. La quatrième conférence arabe concernant l'approche systémique en enseignement et apprentissage. Le Caire 3-4 Avril. 502-537.

Waguih, M. (2005). L'efficacité d'un programme proposé par l'une des façons de l'auto apprentissage au développement des compétences de l'expression écrite chez les étudiants de la 2ème année du cycle universitaire. Thèse de Doctorat. Institut des Etudes et des Recherches Pédagogiques.

Yassine, M. (2001). L'efficacité d'emploi des multimédias au développement des compétences du professeur en enseignant l'expression écrite en français selon l'approche communicative. Thèse de maîtrise non publiée. Faculté de Jeunes-Filles. Université d'Ain-Chams.

B. Références en anglais:

Carlisle, J. (1995). Morphological awareness and early reading achievement. In L. B. Feldman (Ed). Morphological aspects of language processing (189-209). Hillsdale: Erlbaum.

Tyler, A., et Nagy, W. (1990). The acquisition of English derivational morphology. *Journal of Memory and Language*, 28(6), 649-667.
Tiré de: [http://doi.org/10.1016/0749-596X\(89\)90002-8](http://doi.org/10.1016/0749-596X(89)90002-8)

C. Dictionnaire:

Legendre, R. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation. Montréal: Guérin.